



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 107455

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le projet de création d'un nouveau secteur tarifaire, qui viendrait s'ajouter aux secteurs 1 (honoraires remboursables) et 2 (honoraires libres). Ce nouveau secteur, présenté récemment par l'Union des caisses nationales d'assurance-maladie, permettrait à certains médecins spécialistes de pratiquer des dépassements d'honoraires sur une partie de l'activité. Aussi, il souhaiterait connaître son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107455

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10782